

# Psychologie du développement et institutions : système judiciaire

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4PgPASJP

## Présentation

---

Cet enseignement porte sur l'identification des enfants en danger, les différentes instances de la justice en France et l'analyse des demandes de l'institution judiciaire.

## Objectifs

---

Savoir se positionner en tant que psychologue face à un enfant en danger et savoir rédiger les écrits du psychologue dans ce domaine (expertise, information préoccupante, signalement, rapport...).

## Évaluation

---

- sessions 1 et 2 = Examen standard : épreuve écrite de 3h
- Pas d'examen dérogatoire

## Compétences visées

---

Savoir détecter l'enfant à risque ou en danger. Conduite à tenir face à un tel enfant. Rédaction d'écrits

## Bibliographie

---

Romano, H. (2009). Enfants maltraités. Descriptions cliniques, évaluation et prise en charge. Paris : Fabert